

BULLETIN D'ADHESION 2025 - 2026

A remettre au trésorier du SNES-FSU de votre établissement ou à votre section académique :

264 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice / 04-97-11-81-53 / s3nic@snes.edu

Il est indispensable de dater et signer le cadre ③.



Identifiant SNES-FSU (si vous étiez déjà adhérent)

Sexe : Masc Fém Date de naissance / /
Nom (utilisez le nom connu du rectorat)

Nom patronymique (de naissance) Prénom

Résidence bâtiment escalier...

N° et voie (rue bd ...)

boîte postale - lieu dit - ville pour les pays étrangers

Code postal Ville ou pays étranger

Téléphone fixe Téléphone portable

Mail :

Etablissement d'affectation : Code

Nom et ville

Etablissement d'exercice si différent : Code

Nom et ville

Catégorie (certifié agrégé chaire sup. maître aux. contractuel AED PsyEN Cpe... hors classe, classe exc)

Congé ou détachement (préciser sa nature)

Situation administrative (pour les titulaires)

Titulaire poste fixe Tit sur ZR.

Si temps partiel, quotité

Discipline

Echelon Date promotion :

Cochez les cases selon votre situation :

Stagiaires

Stagiaires en situation

par concours liste d'aptitude

Retraité (Les retraités et CFA paient leur cotisation au trésorier des retraités de leur département)

conseiller en formation continue formateur GRETA INSPE

enseignant en STS en classe prépa

enseignant au CNED Canopé

Conseiller pédagogique tuteur

J'accepte de fournir au Snes et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus du SNES par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html. Cette autorisation est révoquable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation : € (voir barème) puis cocher l'un des trois modes de paiement proposés.

Prélèvements reconductibles en 10 fois pour les cotisations parvenues à la section académique avant fin octobre.

8 prélèvements pour celles parvenues après, voire encore moins pour les adhésions tardives, le dernier prélèvement devant intervenir au plus tard en août.

Ils seront reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire. Je pourrai alors dénoncer cette reconduction ou modifier le montant et le mode de paiement.

Prélèvements non reconductibles en 10 fois. (Mêmes règles liées à la date de réception que pour les prélèvements reconductibles, valables uniquement pour l'année scolaire en cours.)

Paiement par chèque joint à l'ordre du SNES-FSU

Date

Signature

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM
PRENOM
ADRESSE 1
ADRESSE 2
CODE POSTAL - VILLE
PAYS
IBAN
BIC

Pour le compte de :

SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13

Ref : COTISATION SNES

à :
Le :
SIGNATURE :

Paiement : récurrent ou unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

Permanences

Tél. : 04 97 11 81 53

Mail : s3nic@snes.edu

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de
14h à 17h30

264 bd de la Madeleine 06000 Nice



Défendre l'école et la faire évoluer, vous informer et vous conseiller dans toutes les difficultés administratives que vous pourriez rencontrer, et développer les liens de pensée et d'action avec la société et le monde, le SNES peut cultiver ces trois ambitions parce qu'il réunit des adhérents nombreux, impliqués dans leur métier, désireux de mieux l'exercer et conscients de leur responsabilité. Sans vous pas de SNES. Pas d'énergie, pas d'idées nouvelles et ... pas de moyens. **Votre apport, avec celui des 58 000 adhérents du SNES, est le garant de notre liberté.**

Nous vous invitons à **compléter le bulletin pré-imprimé ci-joint**. Si besoin, corrigez les éléments administratifs (corps, grade, échelon, affectations) ou personnels (adresses postale et électronique, téléphone).

Pour les actifs, ce bulletin est à remettre au trésorier de votre section d'établissement, accompagné du mode de paiement (si chèque, à l'ordre du SNES), ou à renvoyer à la section académique (en l'absence de section d'établissement).

Pour les retraités, envoyez ce bulletin et votre cotisation (si chèque, à l'ordre du SNES) au trésorier départemental de la section « Retraités » dont l'adresse se situe sur votre bulletin d'adhésion.

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque(s) à l'ordre du SNES, par prélèvement, ou encore par carte bancaire (procédure intégralement dématérialisée sur le site national) : www.snes.edu.

Les permanences trésorerie-syndicalisation seront publiées dans le Nice-SNES qui vous parviendra après la rentrée. Vous pouvez téléphoner ou écrire à la section académique pour toute demande de renseignements :

Téléphone : 04 97 11 81 56

Mail : tresorerie@nice.snes.edu

Bruno Deroch,

Trésorier académique

A vos côtés, pour gagner ! Adhérez et réadhérez au SNES-FSU !

La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 66% de votre cotisation, même si vous n'êtes pas imposable.



@snesfsu



Pour tout renseignement : s3nic@snes.edu ou au 04 97 11 81 53